

VSG / ASIG

Ménager l'environnement grâce au gaz carburant - Coopération biogaz-gaz naturel

25.02.2003 - 15:00 Uhr, VSG / ASIG

Voir image: www.newsaktuell.ch/f/galerie.htx?type=obs Conférence de presse commune ASIG/AEE du 25 février 2003/communiqué de presse Zurich (ots) - Le biogaz et le gaz naturel utilisés comme carburants peuvent apporter une importante contribution à la réalisation des objectifs de réduction des émissions de dioxyde de carbone fixés par la loi sur le CO2. Le 5 mars, le Conseil national se penchera sur deux motions qui demandent un dégrèvement fiscal des carburants gazeux, dans le but d'encourager le passage à ces carburants plus propres. Les distributeurs suisses de gaz naturel et les producteurs de biogaz veulent coopérer pour permettre aux véhicules à gaz de percer le plus rapidement possible sur le marché et d'offrir du biogaz dans les stations de remplissage de gaz naturel. " L'industrie gazière suisse est disposée à réaliser d'autres investissements, du moment qu'une base de l'allègement pour les carburants gazeux est acquise grâce à l'acceptation des deux motions ", a déclaré le Conseiller national radical Hajo Leutenegger, président de l'Association Suisse de l'Industrie Gazière (ASIG), à l'occasion d'une conférence de presse à Berne. Actuellement, la Suisse est le pays qui grève le gaz naturel carburant le plus lourdement en comparaison européenne, relève-t-il, avant d'ajouter que la Confédération et les cantons peuvent jouer un rôle d'exemple en intégrant des véhicules à gaz à leur propre parc. Selon Leutenegger, l'étude " Réduction des émissions de CO2 par une intervention sur le prix des carburants ", récemment publiée par l'Office fédéral de l'énergie, conclut que l'encouragement des gaz carburants présente un bon rapport utilité-coût : ils ont un bon potentiel de développement tout en polluant moins que l'essence. En combinant le gaz naturel et le biogaz, qui présente un bilan neutre en termes de CO2, le potentiel de réduction des émissions du trafic routier est encore plus important. Selon l'étude, il serait réaliste de tabler sur une proportion de 10% d'automobiles propulsées au gaz naturel et au biogaz, soit environ 400'000 véhicules, à l'horizon 2020. Cela permettrait d'éviter 350'000 tonnes d'émissions de CO2. La convention passée avec les producteurs de biogaz réglera aussi la question du prix d'achat et de la quantité de biogaz injectée dans le réseau du gaz naturel. Le biogaz : effet maximal dans le secteur des transports "C'est dans le domaine des transports que le biogaz a les plus grands effets écologiques", déclare Regine Aeppli, Conseillère nationale socialiste et présidente de l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (AEE). Le biogaz peut être injecté dans n'importe quelle conduite de gaz naturel, ce qui règle la question du transport et de la diffusion de ce carburant propre. Un abattement fiscal sur les carburants gazeux est à son sens la mesure la plus efficace pour atteindre les objectifs fixés en matière de CO2, vu le grand potentiel de réduction des émissions du domaine des transports. Elle estime que des facteurs écologiques comme économiques plaident pour une proportion de véhicules à gaz d'au moins 10% du parc total en Suisse. A ses yeux, les recommandations concernant les quantités et les prix figurant dans la convention passée entre les producteurs de biogaz et l'industrie gazière suisse constituent une base de coopération adéquate pour la réalisation de ce grand objectif commun. Les carburants gazeux sont les carburants les plus propres " Le gaz naturel est considéré comme l'un des carburants les plus propres ", a souligné Christian Bach, chef du département Moteurs à explosion/ brûleurs du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches de Dübendorf (LFEM). " Les véhicules à gaz naturel modernes sont moins polluants que les véhicules à essence ou au diesel. " Le bilan est aussi favorable au gaz naturel carburant sous l'angle du potentiel de formation d'ozone, nettement inférieur, des émissions de gaz cancérigènes (comme le benzène) ou de particules de suie, pour ainsi dire nulles, et des composants d'acidification contenus dans les gaz d'échappement. D'après Christian Bach, les moteurs optimisés pour le gaz permettent de réduire les émissions de CO2 de 30% par rapport aux véhicules à essence de motorisation comparable. Le bilan est encore meilleur lorsque l'on ajoute au gaz naturel du méthane produit à partir de biomasse, autrement dit du biogaz. Injection de biogaz dans le réseau du gaz naturel "L'énergie produite par 100 kg de déchets verts permet à une voiture de catégorie moyenne de parcourir 100 km", a déclaré Walter Schmid, représentant de la société Kompogas AG, sise à Glattbrugg. L'inventeur des centrales de production de biogaz à partir de déchets organiques injecte aujourd'hui directement dans le réseau gazier un gaz purifié qualitativement comparable au gaz naturel., Celui-ci alimente notamment les stations de remplissage. Il voit dans la convention conclue entre les producteurs de biogaz et l'industrie gazière " un jalon dans l'encouragement des carburants renouvelables et écologiques ". Il faut savoir qu'en Suisse un tiers des déchets (soit 2,6 millions de tonnes par année) peut être utilisé pour produire du gaz et du compost de haute qualité. Diversification dans le domaine des carburants Le Conseiller national PDC Adrian Imfeld a plaidé " pour une politique suisse plus incisive en matière de protection du climat ". La dépendance croissante par rapport aux produits pétroliers pose la question de la sécurité de l'approvisionnement et de la protection du climat de manière toujours plus aiguë. Il estime par conséquent que la diversification est nécessaire dans le secteur des carburants. L'UE a au demeurant donné les premiers bons signaux en se fixant pour objectif de remplacer 20% des carburants usuels par des carburants alternatifs, le gaz naturel jouant un rôle décisif à cet

égard. Avec la loi sur le CO2, le programme " EnergieSuisse ", les motions visant à dégrever les carburants gazeux, les carburants exempts de soufre et la taxe poids lourds, Adrian Imfeld juge que la Suisse est sur le bon chemin. Il a par ailleurs déposé un postulat demandant à la Confédération de donner l'exemple en adoptant la solution gaz naturel-biogaz pour son parc de véhicules. Il a en outre précisé que les cantons de Genève, de Bâle-Ville et de Lucerne encouragent les véhicules efficients et respectueux de l'environnement par le biais d'abattements fiscaux. Positionner le gaz naturel carburant à l'échelle nationale La nouvelle société gazmobile SA a pour vocation d'introduire le gaz naturel et le biogaz carburants sur le marché suisse et de le positionner à l'échelle nationale, a expliqué le Veveysan Philippe Petitpierre, président du conseil d'administration de la jeune société. Ses tâches principales consistent à assurer une présence coordonnée de l'industrie gazière sur le marché des carburants à l'échelle nationale, à fournir des prestations de marketing et à apporter un soutien technique, notamment pour la mise en place d'un réseau national de stations de remplissage. Ce nouveau centre de compétences sera le répondant de la branche gazière pour les fabricants et les importateurs d'automobiles, les sociétés pétrolières, les exploitants de stations de remplissage, les autorités, les exploitants de parcs de véhicules et d'autres milieux intéressés. A ce jour, on dénombre 27 stations de remplissage ouvertes au public. Il est prévu de doubler ce nombre d'ici à 2004 dans la perspective d'un dégrèvement fiscal des carburants gazeux. L'objectif est de 100 unités dans l'hypothèse de la réalisation de l'allègement fiscal. ots Originaltext: Ass. Suisse de l'Industrie Gazière ops Originalpicture: www.newsaktuell.ch/f/galerie.htx?type=obs Internet: www.newsaktuell.ch Contact: Daniel Bächtold porte-parole de l'ASIG Tél. +41/1/288'31'31 E-Mail: baechtold@erdgas.ch [016]

Originaltext:

VSG / ASIG

Dossier de presse:

<http://www.presseportal.ch/fr/pm/100003843/vsg-asig>

Dossier de presse par RSS:

http://presseportal.de/rss/pm_100003843.rss2